Liste des qualifications professionnelles autorisant l'exercice en orthèse

Liste établie par la CNAM (complétée en rouge par l'UNPDM).

- Le brevet de technicien supérieur « prothésiste-orthésiste »
- Les certifications professionnelles enregistrées au Répertoire National de Certifications Professionnelles (RNCP) :

\$\text{la certification professionnelle intitulée « Orthopédiste-orthésiste »,}

🔖 la certification professionnelle intitulée « Technicien supérieur orthopédiste-orthésiste ».

Les seuls organismes de formations certificateurs sont :

- 1'Institution MONGAZON,

1 Rue du colombier 49036 ANGERS CEDEX 01

<u>Formation Orthopediste Orthésiste Podologiste (CTS OO) à Angers, école supérieure des</u> métiers de la santé. (mongazon.org)

Formation en 2 ans, cours en présentiel (4 modules et 2 stages, 4000 €/an)

Contact: sec-enseignement-superieur@mongazon.org ou téléphone: 02.41.66.11.3

- l'ACPPAV,

Institut Jean Brudon - Le Technoparc 14, rue Gustave Eiffel 78306 POISSY Cedex https://www.acppav.org/orthopediste-orthesiste-1/

Le Technoparc, 14 rue Gustave Eiffel 78 300 Poissy

<u>Contact</u>: Responsable pédagogique, Mme HEDIN Caroline <u>c.hedin@acppav.org</u> 01.39.22.10.60 / 01.39.22.62.15

Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé).

- l'Ecole Supérieure de l'Orthopédiste-Orthésiste-Podologiste (ESOOP) ECOTEV,

8 Rue Maryse Bastié 69500 BRON

https://esoop.fr/nos-formations/

Contact: 04 72 53 04 78

Formation post bac en 2 ans;

Reconversion en 1 an,

Formation professionnelle alternée en 2 ans 2 jours par semaine (à destination des professionnels de santé recherchant une spécialisation ou des personnes œuvrant déjà dans des espaces de matériel médical, ayant besoin de formation diplômante).

- la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Tarn,

Espace Grand Balcon, 2, rue Gaston Cormouls-Houlès 81200 MAZAMET

https://www.tarn.cci.fr/ecole-dorthopedie-orthese

Contact: m.carrousel@tarn.cci.fr v.gonzalez@tarn.cci.fr / 05 63 51 47 35

Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé) ou 2 ans en alternance.

- la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Vaucluse.

SUD FORMATION SANTE, Allée des Fenaisons BP 660 84032 AVIGNON CEDEX 3 https://www.sudformationsante.fr/wp-content/uploads/Orthopedie-Orthese-1.pdf

Contact: 04 90 13 86 46

Formation en 1 an (1500 heures de formation dont 1199 heures de contenus théoriques et 301 heures de mises en situations professionnelles tutorées par un orthopédiste orthésiste diplômé).

Lien vers le référentiel du RNCP:

https://www.francecompetences.fr/recherche certificationprofessionnelle

- Le DU d'orthopédie délivré par les universités de Pharmacies et réservé aux pharmaciens diplômés.
- Le certificat de technicien bandagiste orthopédiste petit appareillage délivré par :
 - l'école d'orthopédie de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille,
 - les chambres des métiers d'Alsace (Strasbourg) et de Moselle (Metz) : il semble que la formation de la chambre des métiers de Moselle (Metz) ne soit plus délivrée.
 - le centre de formation professionnelle Ecotev de Vienne.
- Le certificat de technicien supérieur orthopédiste-orthésiste délivré par l'école d'orthopédie de la chambre de commerce et d'industrie de Marseille.
- Le diplôme d'enseignement en orthèses de la chambre des métiers de Paris et la Chambre syndicale nationale des podo-orthésistes.

LA VAE N'EST PAS ADMISE